Le 18

Laon et plus rapide !

Nombreux sont encore les gens qui appellent le 18 en pensant qu'ils vont aboutir sur le centre de secours de leur commune !

Nombreux sont ceux aussi qui appellent le numéro à 10 chiffres de la caserne au lieu du 18, pensant que leur appel sera traité plus vite !

Erreur !

15 ; 17 ; 18 ou 112: qui dois-je appeler ?
Mode d'emploi.

Centralisé et efficacité renforcée

Chacun d'entre nous, élus, sapeurs-pompiers, simples citoyens, avons le devoir d'expliquer ou de rappeler le fonctionnement de l'appel d'urgence afin de le rendre encore plus efficace.

Faire le 18 n'est pas un jeu !
Faire le 18, c'est faire preuve de civisme et, peut-être sauver des vies.

Basé à Laon depuis 1996, dans les locaux de la Direction Départementale du SDIS, le C.T.A (Centre de Traitement de l'Alerte) reçoit et traite les appels "18" provenant de l'ensemble du Département de l'Aisne.
Sur place, les opérateurs du C.T.A, spécialement formés et équipés, localisent l'adresse du sinistre ou de l'accident, apprécient la nature et la gravité, déterminent les moyens de secours à mettre en œuvre, et déclenchent le départ des équipes nécessaires à l'intervention (40.170 interventions* en 2009 et 46.179 sorties* pour les 69 centres d'incendie et de secours de l'Aisne). Ce qui représente plus de 110 interventions par jour, une toutes les 13 minutes !...
Les opérateurs du C.T.A ont une vision informatique globale des moyens humains et matériels disponibles et, en une seule manipulation, ils déclenchent ces moyens.

** La différence entre ces deux chiffres s'explique par la nécessité, parfois, de faire sortir plusieurs casernes sur un seul et même sinistre*

Comment ça marche ?

Le C.T.A se compose de cinq équipes qui assurent, à tour de rôle, des gardes de 24 heures, par effectif de trois minimum. Chaque équipe comprend un chef de salle et un adjoint (tous deux professionnels) et trois opérateurs (sapeurs-pompiers ou personnels administratifs).
120.000 appels sont reçus par le C.T.A en un an, **330 par jour**. (100 appels par opérateur et par jour), mais ils ne nécessitent pas tous l'engagement de moyens sapeurs-pompiers. Pour le secours à personnes, l'engagement de ces moyens se fait en concertation avec le centre "15" selon une convention signée entre le SAMU et le SDIS.
La gestion informatique des moyens se fait en temps réel. Ainsi, si un appel nécessite l'intervention de l'ambulance de Marle, mais que celle-ci est déjà en intervention, le logiciel trouvera et déclenchera automatiquement l'ambulance disponible dans le centre de secours le plus proche.
Enfin, même si vous appelez les pompiers, vous pouvez voir arriver une ambulance privée selon la régulation médicale faite par le SAMU.

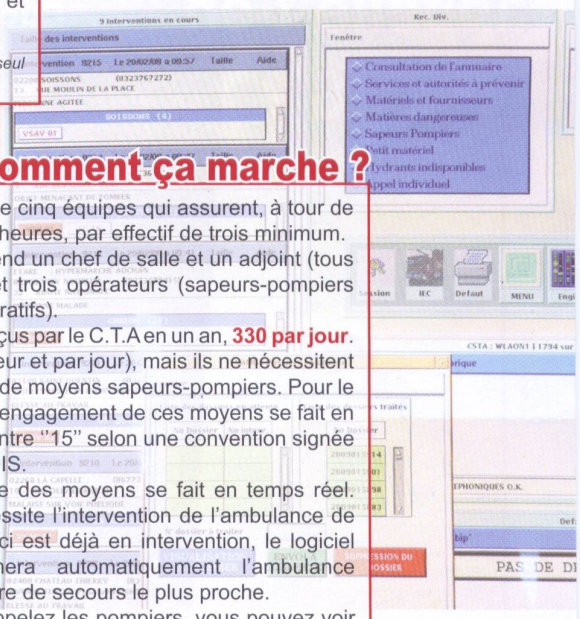

15 ; 17 ; 18 ; 112 : lequel appeler ?

Ces quatre numéros sont gratuits.

Le 15 (SAMU), doit être appelé pour tout problème médical urgent.

Le 18 (sapeurs-pompiers) pour les accidents et les incendies.

Le 17 (Police ou Gendarmerie) pour tout souci d'ordre public.

Le 112 (Numéro d'appel Européen) est, dans l'Aisne, relié au 15.

Quand appelle-t-on le 18 ?

Dans quels cas appeler ?

Feu, explosion, fuite de gaz, accident (route, avion, déraillement...), blessés ou malaises dans un lieu public, noyade, asphyxie, effondrement, inondation...et dans tous les cas où une vie est en danger.

Attention : appelez le 18, n'en abusez pas !

Le centre de traitement de l'alerte «18» reçoit les appels pour tout le département.
Pour garantir l'efficacité des secours, il ne doit pas être encombré d'appels inutiles !

Gardez votre sang froid !

Une annonce calme, claire et complète garantit la rapidité des secours.

Quels renseignements donner ?

Donner votre nom, votre numéro est identifié, l'appel est enregistré,
La nature du sinistre (feu, accident, malaise...),
Le lieu précis en commençant par le nom de la ville, le nom et le numéro de la rue, (sans oublier l'étage ou le sens de circulation sur une route par exemple),
Le nombre et l'état des victimes, les éventuels dangers particuliers,
Les mesures prises ...

Ne raccrochez jamais le premier !

Donnez votre numéro de téléphone et si possible, restez sur place, en sécurité, pour guider les secours.
Patientez sans vous énerver si on vous met en relation avec le SAMU.
Ne vous énervez pas de devoir répéter plusieurs fois votre message.
Sachez que pendant que vous parlez, les secours sont engagés. Les divers dialogues permettent d'affiner les besoins humains et techniques utiles à l'intervention.

Avec votre téléphone portable :

Vous pouvez joindre les numéros d'urgence gratuitement, même sans carte SIM.
Ne pensez pas que d'autres ont déjà prévenu les secours, seule la présence d'un véhicule de secours sur les lieux vous dispense de donner l'alerte.